

Aides à l'agriculture

aides aux productions animales

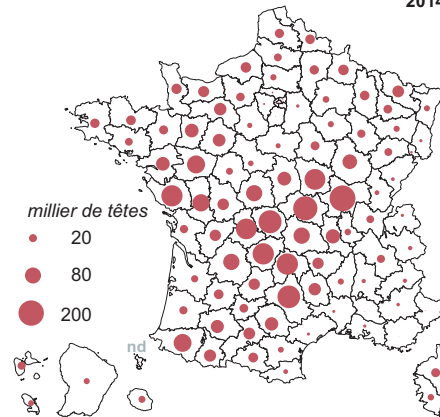
La principale aide aux productions animales est la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) ou aide au développement et au maintien du cheptel allaitant dans les Dom, dont le budget total s'élève à plus de 640 M€. Elle concerne près de 90 000 éleveurs, qui touchent en moyenne 170 € par animal. Sur un principe analogue, 118 M€ sont mobilisés comme aide à la brebis pour 21 000 éleveurs, et 12,7 M€ comme aide à la chèvre pour 5 000 éleveurs.

Depuis 2010, en vertu de l'article 68 qui permet aux États membres de créer de nouveaux soutiens en faveur de productions structurellement fragiles ou de productions de qualité, une aide à la production de lait en montagne et une aide à la production de veaux sous la mère ont également été mises en place. Elles concernent respectivement 15 000 producteurs pour un budget de plus de 40 M€ et 4 000 élevages pour 4,4 M€.

En 2014, dans le même cadre, une aide de près de 15 M€ a été mise en place à destination de 355 producteurs de volaille, dans un contexte de fin des subventions aux exportations de poulet congelé. Les aides ponctuelles à la production laitière et à la vache allaitante de 2013 ont été supprimées.

Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes⁽¹⁾

2014P



	2000	2010	2013	2014
Dossiers déposés	74,1	95,7	89,4	87,9
Animaux primés	3 705,7	3 742,9	3 724,0	3 751,0
Montant des aides	729,6	649,3	638,0	642,7

(1) Y compris l'Aide au Développement et au Maintien du cheptel allaitant (ADMCA) dans les Dom.

Source : ASP.

Aide à la production laitière en montagne

	2010	2012	2013	2014
Dossiers déposés	17,7	16,4	15,9	15,2
Litres de lait primés	2 069	2 357	2 203	2 142
Montant des aides	38,1	43,1	39,7	42,4

Source : ASP.

Prime aux ovins et aux caprins

	Anciennes aides avant le bilan de santé de la PAC					Nouvelles aides article 68			
	Prime compensatrice ovine		Prime à la brebis et à la chèvre		Prime à la brebis	aux ovins	aux caprins	aux ovins	aux caprins
	1990	2000	2005	2006	2009	2010	2010	2014	2014
Dossiers déposés	77,4	51,8	44,9	42,0	35,4	23,6	5,3	20,9	5,1
Brebis primées	7 451,0	6 670,2	6 335,5	6 251,2	5 534,6	5 311,6	///	5 027,7	///
Chèvres primées	179,0	187,9	202,6	///	///	///	844,7	///	811,1
Montant des aides	212,8	154,3	170,5	74,7	66,6	112,7	8,7	118,3	12,7

Prime compensatrice ovine (PCO) : versée jusqu'en 2001 (pour ovins et caprins).

Prime à la brebis et à la chèvre (PBC) versée de 2002 à 2005. Depuis 2006 la prime à la chèvre est découplée à 100 % et la prime à la brebis à 50 %.

Prime à la brebis (PB) : versée de 2006 à 2009 ; découplée à 100 % à partir de 2010.

Aide aux ovins (AO), aide aux caprins (AC) : nouvelles aides mises en place en 2010. Montant avec modulation brut de 10 % jusqu'en 2013.

Source : ASP.